



Solutions pour les Nouvelles Technologies

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APPELEE A SE TENIR LE 18 MAI 2018 A 11.00 HEURES

Première résolution : Présentation du rapport du directoire, des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

Après avoir pris connaissance du rapport du directoire, des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017, l'assemblée générale approuve le rapport du directoire, les observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et le rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

Deuxième résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017 avec un résultat d'exercice de 7.300.179,01 EUR.

Troisième résolution : Affectation du résultat.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice réalisé au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017 d'un montant de 7.300.179,01 EUR de la manière suivante :

- Une somme de 190.704,09 EUR est affectée au compte « Réserve légale » qui se trouve porté de 1.042.466,32 EUR à 1.233.170,41 EUR ; soit le dixième du capital social actuel ;
- Le solde, soit 7.109.474,92 EUR, est affecté au compte « Résultat reporté ».

Montants à jour après affectation :

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| • Réserve légale | EUR 1.233.170,41 |
| • Réserve indisponible | EUR 35.449,29 |
| • Résultat total reporté | EUR 22.396.360,76 |

Quatrième résolution : Présentation du rapport consolidé de gestion du directoire, des observations du conseil de surveillance sur le rapport consolidé de gestion du directoire et du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

Après avoir pris connaissance du rapport consolidé de gestion du directoire, des observations du conseil de surveillance sur le rapport consolidé de gestion du directoire et du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017, l'assemblée générale approuve le rapport consolidé de gestion du directoire, les observations du conseil de surveillance sur le rapport consolidé de gestion du directoire et le rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.



Solutions pour les Nouvelles Technologies

Cinquième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

L'assemblée générale approuve les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

Sixième résolution : Décharge à accorder aux membres du directoire, aux membres du conseil de surveillance et au réviseur d'entreprises agréé pour l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

L'assemblée générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux membres du directoire, aux membres du conseil de surveillance et au réviseur d'entreprises agréé pour l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

Septième résolution : Constatation du décès de Monsieur Emmanuel JOURNE, membre du conseil de surveillance et décharge à lui accorder pour l'exercice de son mandat jusqu'au 9 novembre 2017.

L'assemblée générale prend acte du décès de Monsieur Emmanuel JOURNE, membre du conseil de surveillance, intervenu le 9 novembre 2017 et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 9 novembre 2017.

Huitième résolution : Constatation de la démission de la société OS CONSEIL de son poste de membre du conseil de surveillance et décharge à lui accorder pour l'exercice de son mandat jusqu'au 20 décembre 2017.

L'assemblée générale prend acte de la démission, avec effet au 20 décembre 2017, de la société OS CONSEIL de son poste de membre du conseil de surveillance et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 20 décembre 2017.

Neuvième résolution : Ratification de l'acte de nomination de Monsieur Jean-Paul COTTET, comme nouveau membre du conseil de surveillance, pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

L'assemblée générale décide, conformément à l'article 14.2 des statuts de la Société, de ratifier la nomination de Monsieur Jean-Paul COTTET, né le 16 juin 1954 à Paris (France), demeurant au 36, rue Miollis, F-75015 Paris, France, comme nouveau membre du conseil de surveillance, pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Dixième résolution : Ratification de l'acte de nomination de Monsieur Paul RAGUIN, comme nouveau membre du conseil de surveillance, pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

L'assemblée générale décide, conformément à l'article 14.2 des statuts de la Société, de ratifier la nomination de Monsieur Paul RAGUIN, né le 27 février 1941 à Saint-Mars-la-Jaille (France) et demeurant à La Fresnay, F-49123 Le Fresne-sur-Loire, France, comme nouveau membre du conseil de surveillance, pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.



Solutions pour les Nouvelles Technologies

Onzième résolution : Nomination de Madame Laurence VANHÉE, comme nouveau membre du conseil de surveillance pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

L'assemblée générale décide de procéder à la nomination de Madame Laurence VANHÉE, née le 25 juin 1971 à Liège (Belgique), demeurant au 17, avenue des Fougères, BE-1301 Bierges, Belgique, comme nouveau membre du conseil de surveillance, pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Douzième résolution : Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.